

INFOS

NOVEMBRE 2023

NOYAREY.FR



BILAN MI-MANDAT

Le groupe «Vie du Village» vous propose

Marché de Noël

**Dimanche
3 décembre**
de 10h à 18h
POLY'SONS

Artisanat
Décoration
Cadeaux
Gastronomie
Animations



noyarey.fr ou application mobile noyarey

Chères nucérétaines, chers nucérétains,

C'est avec une immense fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui, à mi-chemin de notre mandat municipal. Il est essentiel de prendre un moment pour réfléchir, évaluer notre travail, ajuster notre feuille de route et rendre des comptes. Il serait fastidieux d'énumérer toutes les réalisations accomplies au cours de ces trois années, mais dans les pages qui suivent, vous trouverez un résumé de nos actions majeures, classées par grandes thématiques.

L'année 2020 restera gravée dans nos mémoires, marquée par la joie de notre élection, le choc du confinement, l'attente de notre prise de fonction, les audits, la découverte de l'endettement extra-comptable de notre commune (EPFL), et l'inquiétude face à l'entretien insuffisant de nos bâtiments et équipements municipaux. Nous avons également découvert la complexité administrative et réglementaire de la gestion d'une collectivité, ce que nous appelons "le temps d'une collectivité".

Notre équipe s'est rapidement mise en ordre de marche. Tous les services de la mairie ont été réorganisés, les horaires d'ouverture ont été ajustés, et aujourd'hui, chaque habitant reçoit une réponse de la mairie dans des délais raisonnables. Je suis fière de déclarer que nous avons réalisé les changements que nous souhaitons.

Les fêtes et les événements animent notre village, grâce à l'incroyable implication de notre groupe "Vie du Village". De nombreux travaux ont été entrepris dans notre commune, car il y avait beaucoup à faire. Chaque délégation a travaillé dur, et je vous encourage à consulter notre programme de campagne pour constater que nos paroles se sont concrétisées en actions. Nous croyons en la valeur du participatif et de la transparence, car un projet n'a de sens que s'il est partagé. Dans ce contexte le Conseil des Sages et le Conseil des Aînés prennent toute leur place.

Il y a tant de personnes à remercier dans cet éditorial : les élus, les bénévoles, les associations, les agents municipaux, les partenaires. Chaque jour, je constate la justesse du proverbe "ensemble on va plus loin". Prenons un moment pour évaluer notre travail, mais gardons toujours comme objectif de préparer l'avenir.

Anticiper l'avenir signifie composer avec notre dette auprès de l'EPFL (Établissement Public Foncier Local), une charge moyenne de 325 000 euros pour les trois prochaines années, avec un solde de 249 000 euros à absorber à partir de 2027. Nous sommes transparents quant à cette dette qui pèse sur notre commune comme un fardeau et dont nous devons nous débarrasser. De plus, les coûts des matériaux, des consommables et de l'énergie augmentent considérablement.

Malgré ces défis, nous devons prévoir le réaménagement des locaux scolaires, notamment de la cantine, pour accueillir de nouveaux arrivants et offrir un meilleur confort à nos enfants. La circulation dans le village doit être repensée, l'église mérite un toit réparé, et la mise aux normes de nos bâtiments communaux devient une priorité. Les réalités financières détermineront le calendrier de ces projets.

Notre feuille de route s'étend bien au-delà de 2026. Nous prévoyons de repenser la place Victor Jat, l'environnement de l'église et de continuer le réaménagement de la plaine des sports. En outre, nous devons envisager collectivement l'évolution de notre cadre de vie et l'insertion de notre collectivité dans son environnement métropolitain.

L'engagement et l'énergie de vos élus restent intacts, et avec votre soutien, nous continuerons à être ambitieux et créatifs, comme au premier jour !

Bonne lecture,
et avec un peu d'avance, bonnes fêtes de fin d'année à vous et à vos proches !



Nelly JANIN QUERCIA
Maire de Noyarey
n.janinquercia@noyarey.fr

Nouveautés pour les cérémonies commémoratives



Nous sommes ravis de vous annoncer une nouveauté concernant nos cérémonies commémoratives. Dans le cadre de notre chaleureux et amical partenariat avec la ville de Veurey-Voroize, et après la fusion réussie de nos forums des associations, nous avons pris ensemble la décision de collaborer encore plus étroitement pour organiser nos cérémonies.

Auparavant, ces événements solennels se déroulaient dans nos deux communes, d'abord à Noyarey, puis à Veurey-Voroize. Désormais, nous avons mis en place un calendrier commun pour ces moments de recueillement qui sont chers à nos cœurs.

Le 11 novembre, la cérémonie sera désormais orchestrée par Veurey-Voroize. Cette collaboration renforcera notre unité et notre engagement envers le devoir de mémoire.

Le 19 mars, une année sur deux, les deux communes se relaieront pour accueillir cette cérémonie importante. Une belle occasion de partager ensemble ces moments de réflexion.

Le 8 mai restera un jour spécial pour Noyarey, où nous honorerons nos héros et commémorerons notre histoire.

Enfin, Veurey-Voroize organisera une cérémonie le 18 juin, une date emblématique qui résonne encore dans nos mémoires.

Noyarey, de son côté, proposera des expositions et des débats cinématographiques portant sur des dates clés de notre histoire, différentes chaque année. Une initiative enrichissante pour mieux comprendre notre passé.

Cette nouvelle approche de nos cérémonies commémoratives renforce nos liens avec Veurey-Voroize et offre à nos habitants des moments de réflexion et de partage. Nous sommes impatients de vous retrouver lors de ces événements significatifs pour nos villages.

Restez attentifs aux prochaines communications pour plus d'informations sur ces cérémonies et événements spéciaux.

Ensemble, nous rendons hommage à notre histoire et à nos héros.



Dossier spécial

BILAN MI-MANDAT



cadre de vie

urbanisme

CCAS

culture
associations

développement
durable

finances

mobilité

enfance

sécurité

PROPRETÉ

Des avancées significatives.

Nous avons orchestré avec succès deux Journées Citoyennes de Nettoyage, marquant l'engagement actif de nos concitoyens pour un environnement propre.

Grâce à notre partenariat avec la Métro, nous avons mis à disposition une benne mobile (la Fléxi déchetterie) pour les encombrants et distribué des composteurs aux résidents intéressés.

Avec l'ouverture de la nouvelle déchetterie de Sassenage, nous avons cessé d'utiliser la benne mobile. Toutefois, la Métro offre un service de collecte sur rendez-vous pour les résidents ayant des difficultés à se déplacer.

La gestion des dépôts sauvages a été améliorée grâce à l'application mobile Noyarey, qui permet de signaler rapidement les infractions. Nos agents municipaux interviennent promptement pour les enlever et la police municipale verbalise les contrevenants. Nous constatons ainsi une réduction des dépôts sauvages ces derniers mois.

Malheureusement, des actes d'incivilité, tels que les jets de débris dans la rue ou les déjections canines, persistent. Nous poursuivons nos efforts pour prévenir et sanctionner ces comportements.

Depuis octobre, nous avons introduit la collecte sélective des déchets aux abords du cimetière, avec des bacs dédiés aux plastiques, au papier, etc, ainsi qu'une benne spéciale pour les déchets verts. Votre collaboration et votre sens civique seront essentiels à la réussite de cette initiative.



EMBELLISSEMENT

Diverses actions pour préserver et améliorer notre cadre de vie ont été entreprises.

Face aux défis des périodes de sécheresse, nous avons repensé notre stratégie de fleurissement en privilégiant des espèces résistantes à la chaleur et en favorisant les plantes vivaces plutôt que les annuelles, qui nécessitent davantage d'arrosage. Notre commune travaille en partenariat avec la Métro pour planter des arbres et créer des zones ombragées.

Après l'interdiction des produits herbicides, nos équipes techniques sont engagées dans un effort continu pour éliminer les herbes indésirables, bien que cela reste un défi sur notre vaste territoire. Nous encourageons chacun à contribuer à cette tâche en désherbant devant de chez soi.

Un espace détente a été aménagé en face de l'Ehpad, grâce à la générosité d'un habitant qui a fait don d'un terrain. Ce lieu comprend une pergola, des bancs, des arbres et des jardinières, permettant aux résidents de participer à des activités de jardinage.

Nous lançons un appel aux habitants pour rejoindre le groupe embellissement et proposer des idées de décorations lumineuses éco-responsables pour les fêtes de fin d'année.



TRAVAUX ET INFRASTRUCTURE

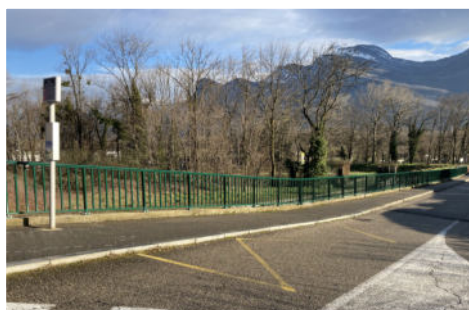
Au cimetière, la première action a été de se mettre en conformité avec la réglementation d'accès de ce lieu aux Personnes à Mobilité Réduites. A suivi, la création d'un drain pour les eaux pluviales afin de résoudre les problèmes de trous et d'affaissements divers. D'importants travaux de rénovation ont été faits sur le mur et sur le chemin d'accès de la partie haute.

Vous avez aussi remarqué le remplacement des barrières protégeant les piétons le long de la RD et rue Léon Porte. La pose des bancs route de la Vanne, sur le parvis de Poly'Sons. N'oublions pas le déplacement de la fontaine sur le square des écoles. Enfin notons tous ces petits travaux, non visibles mais indispensables, d'entretien courant effectués quotidiennement par nos agents des services techniques.

La Métro a, quant à elle, pris en charge des rénovations majeures comme la réfection de la route d'Ezy, du pont du Gélinois, du pont des Béalières, du pont du chemin des Bauches. Et surtout la rénovation du réseau d'eau potable défectueux.

Nous tenons à remercier tous nos concitoyens pour leur engagement et leur collaboration dans la réalisation de ces projets. Ensemble, nous continuons à bâtir un village plus propre et plus beau.

Nous sommes impatients de poursuivre notre travail en nous efforçant de répondre aux besoins et aux aspirations de tous les nuyéréens.



COLLECTE D'OBJETS VOLUMINEUX À NOYAREY



La Métropole propose un service de collecte des objets volumineux en porte-à-porte, gratuit et sur rendez-vous.

Tout sera fait pour favoriser le réemploi des objets collectés.

+ d'infos sur :

le site de la mairie : noyarey.fr/dechets

et sur l'application mobile **Noyarey**,
brique : Déchets.

En amont de chaque projet de construction, les élus rencontrent les promoteurs, et par la suite, des réunions publiques de présentation des projets sont organisées, où l'ensemble de la population est conviée. Ces temps d'échanges permettent d'une part pour les élus de faire part des orientations politiques de la commune, et d'autre part, aux riverains, de faire part de leurs impressions quand au projet.

Pour rappel, la commune est soumise à la réglementation du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole de Grenoble (PLUI), associé aux différents Plans de Prévention des Risques naturels (PPR) de la préfecture. C'est dans ce contexte contraint, que la municipalité tente de préserver au maximum "l'esprit village" de notre commune, ce qui ne peut aboutir que dans le cadre d'échanges constructifs avec les promoteurs.

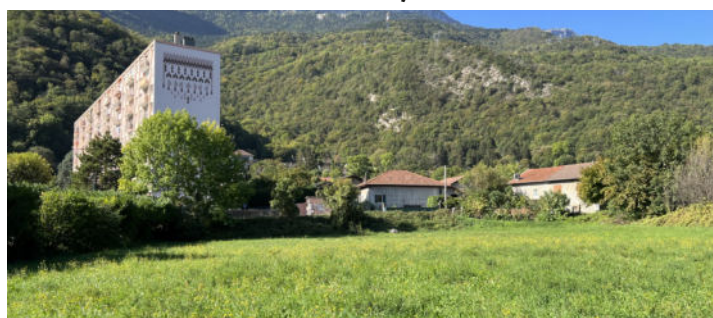
Quelques actions de ces trois premières années :

Terrain SAFILAF future rue Luce Douady.



Ce terrain est classé dans l'Orientation d'Aménagement et de Programmation "l'Argentier" (OAP) qui prévoit une forte densité urbaine. Bien que le projet n'ait pas pu être évité sur ce terrain privé constructible, la municipalité a su démontrer au promoteur l'intérêt de revoir son projet. Il est ainsi passé de 88 à 56 logements, puis finalement à 49 avec suppression d'un immeuble. Le nombre de stationnements du projet a lui aussi été revu, mais à la hausse.

Terrain du 500 à 512 avenue Saint-Jean, en face de l'immeuble



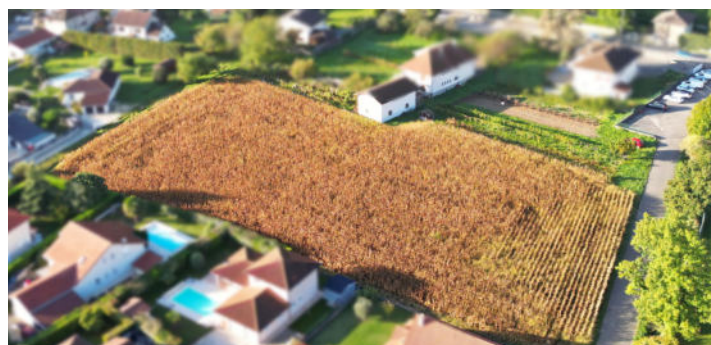
Un premier permis de construire pour la réalisation de deux immeubles de 19 logements a été délivré en 2019. Les propriétaires du terrain, conscients de la volonté de l'équipe municipale et de la réaction des riverains lors de la réunion publique, ont fait le choix de proposer un projet alternatif composé de 7 maisons individuelles.

Projet l'Authentik carrefour entre l'avenue Saint Jean et la rue du 8 mai 1945



14 places de stationnement en plus par rapport au projet initial, soit 52 stationnements, ce qui reste insuffisant pour répondre aux besoins de l'opération, mais constitue une avancée notable.

Terrain autour de la Magnanerie entre chemin du Moulin et avenue Saint Jean



Ce terrain classé dans l'Orientation d'Aménagement et de Programmation "Magnanerie" (OAP) permettait une forte densification. La municipalité a voté une délibération instaurant un "sursis à statuer" sur toute demande de construction qui serait déposée sur ce terrain, pour une durée maximale de 5 ans, dans l'attente des résultats d'une étude qu'elle a commandée et qui est en cours de réalisation par l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG). Les discussions avec Grenoble Alpes Métropole sont en cours en vue d'une réduction de la densité, et de poursuivre le développement des mobilités douces par le chemin du Moulin.



Nous sommes ravis de revenir avec vous sur les nombreuses initiatives prises en faveur des nucérétiens, pour favoriser le Bien Vieillir et renforcer notre action sociale grâce au précieux concours du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Portage des repas

Nous avons repensé le service de portage des repas en vue d'améliorer la qualité de l'alimentation en augmentant la part de produits bio et raisonnés.

Partageons un thé dansant

Nous invitons chaleureusement tous les habitants âgés de plus de 65 ans à se joindre à nos Thés Dansants. Ces événements festifs sont l'occasion parfaite pour nos aînés de se retrouver, de danser, et de créer des liens précieux au sein de notre village.

Ateliers de psychologie positive

Le bien-être de nos concitoyens est une priorité. C'est pourquoi nous avons organisé des ateliers de psychologie positive, visant à aider chacun à retrouver et à améliorer son bien-être. Nous croyons fermement qu'une communauté heureuse est une communauté épanouie.

Un soutien à la vie associative

Le CCAS de Noyarey encourage la participation de tous à la vie associative de la commune. Nous offrons une aide à l'adhésion aux associations locales, permettant ainsi à chacun de profiter d'une vie sportive ou culturelle riche et variée.

Soutien aux familles

Les familles de Noyarey peuvent compter sur notre soutien financier pour les voyages scolaires de leurs enfants. Nous croyons que chaque enfant devrait avoir la possibilité de découvrir le monde qui l'entoure grâce à des sorties scolaires enrichissantes.

Dépannage familial en urgence

Nous sommes fiers d'annoncer notre partenariat avec l'association "Depann'Familles", qui offre un service de dépannage en urgence pour la garde à domicile des enfants âgés de 0 à 6 ans, ainsi que pour les enfants porteurs de handicaps. La sécurité et le bien-être de nos enfants sont au cœur de nos préoccupations.

Mutuelle communale avantageuse

Une mutuelle communale est à votre disposition, offrant à tous nos résidents une couverture maladie à un tarif avantageux. La santé de nos concitoyens est primordiale, et nous nous engageons à la soutenir.

Assistance administrative

Enfin, un écrivain public est disponible sur rendez-vous à la mairie pour vous accompagner dans vos démarches administratives. Nous sommes là pour faciliter votre vie quotidienne.

Nous sommes fiers de voir notre commune de Noyarey se développer comme une communauté solidaire où chacun trouve sa place et peut prospérer. Merci de faire partie de cette belle aventure.

Restons unis et solidaires.



Vous êtes ou vous connaissez une personne de plus de 60 ans, isolée ou en difficulté ?

Faites-vous connaître auprès du **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Noyarey**, en vous inscrivant sur le registre nominatif communal.

Un contact périodique avec les personnes inscrites permet de leur apporter conseils, assistance et un accompagnement personnalisé.

www.noyarey.fr/ccas
appli mobile Noyarey

ccas@noyarey.fr
04 76 53 82 01

CULTURE ASSOCIATIONS



Du côté de la culture, de l'animation et des associations

Un habitant nous disait l'autre jour : "Avec toutes les animations et les spectacles qu'il y a maintenant à Noyarey, cela doit coûter pas mal à la commune !"

Nous lui avons alors répondu que contrairement à ce que l'on pourrait penser, les événements festifs, les festivals et les spectacles gratuits pour les habitants n'engendrent pas d'importantes dépenses et ce pour plusieurs raisons déjà précédemment développées dans le bulletin municipal consacré à la culture et aux associations.

A titre d'exemple le concert rock gratuit proposé au printemps et les spectacles gratuits lors du festival des "10 jours de la culture" de cet automne, fortement subventionnés par la Métropole ou par l'association "Retour de scène" ont coûté à la commune une somme globale d'environ 3000 €, ce qui rapporté au coût de fonctionnement de la collectivité représente 0,0014 % du budget.

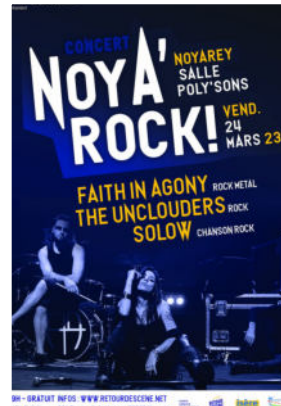
Pour les autres manifestations, elles sont, en général, à l'initiative des associations, soutenues par la commune d'un point de vue logistique et/ou financier.

Enfin des spectacles "sortie de résidence" sont proposés par des compagnies professionnelles à l'issue d'un travail de création au sein des locaux communaux mis à disposition, c'est notre façon de contribuer au soutien du spectacle vivant.

Comme on peut donc le constater, la part du budget consacrée à la culture reste modeste, et nous nous efforçons toujours de dépenser au mieux les crédits alloués à notre délégation.

En ce qui concerne le monde associatif, nous nous attachons à le soutenir par notre présence aux côtés des nombreuses associations et de répondre au mieux à leurs besoins que ce soit en termes de locaux et d'équipements, ou en termes de subventions dans la mesure où la réalité des finances de la commune le permet.

Nous avons également permis à de nouvelles associations culturelles de se domicilier à Noyarey, c'est ainsi qu'Interlude et Cultivars, associations théâtrales, nous ont rejoint. Elles ont créé, avec notre entier soutien, un festival de théâtre : NOY'ART dont la 1ère édition a eu lieu au printemps 2023. La 2ème aura lieu fin mars 2024. Ce festival a pour but d'être pérenne. Nous avons accueilli aussi la Cie Infusion (Arts Vivants) et Bach-Echo (une association qui se propose de construire une alternative aux modes de vies et de consommations actuels).



Par contre nous avons eu le regret d'avoir perdu l'Amicale Club, faute de volontaires, pour reprendre le flambeau de l'ancien bureau démissionnaire. Ce n'est pas faute d'avoir tout tenté avec un jumelage avec l'association de Veurey-Voroize, également dissoute.

Dans le domaine de l'animation festive, la participation d'habitants motivés au groupe de travail "Vie du village" a permis de redonner un élan à la traditionnelle "fête du village" et de trouver une nouvelle formule pour le marché de Noël, désormais organisé dans la salle Poly'sons. Durant ces 3 années et malgré un coût d'arrêt forcé dû à la COVID, le projet de jumelage avec les Italiens de Merone, n'a pas été abandonné et une rencontre s'est concrétisée.

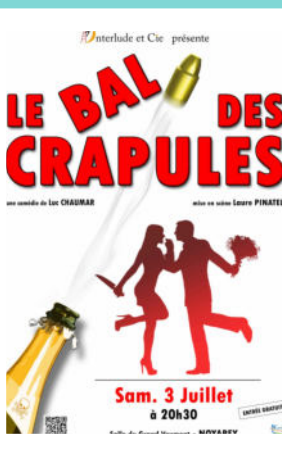
Depuis 3 ans, nous avons également travaillé à nouer des liens particuliers avec les communes environnantes et notamment avec notre proche voisine Veurey-Voroize. Le forum des associations commun en est un des marqueurs sans oublier la mutualisation de matériel.

Notre souhait pour la suite de ce mandat et au-delà, est que Noyarey reste une commune vivante et riche en propositions d'événements. Pour cela, la mobilisation de chacun est indispensable.

Chaque spectacle vivant, chaque événement proposé n'est en fait qu'un prétexte à la rencontre des autres pour partager des instants souvent riches en émotions, et spécialement dans notre monde moderne où tout pousse à l'individualisme et à l'isolement... Faire société commune, voilà le véritable défi du XXI^e siècle... en cela la culture, l'animation et les associations y contribuent.

Nous terminons ce propos en donnant de nouveau la parole à un habitant croisé un autre jour et qui faisait remarquer fort justement qu'il n'y avait plus de café, plus de bar à Noyarey, le restaurant routier "les G's" ayant fermé, donc plus de lieu de rencontre possible identifié dans la commune.

C'est alors que nous nous sommes dit que peut-être il faudrait faire mûrir, d'ici la fin de ce mandat, l'idée d'un "café associatif", réfléchir à un lieu, une maison des habitants où pourrait se cultiver le lien social si nécessaire à la vie en collectivité.



Agenda Noyarey

**NE RATEZ
AUCUN
ÉVÉNEMENT !**

noyarey.fr/agenda
ou
sur l'application mobile Noyarey

Pour cette première moitié de mandat, notre engagement envers une commune plus durable et respectueuse de l'environnement s'est concrétisé par une approche proactive axée sur les déplacements actifs et la réduction de l'empreinte écologique des équipements communaux.

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

L'importance de la rénovation énergétique des bâtiments communaux ne peut être sous-estimée à l'heure où les enjeux environnementaux et économiques prennent une place prépondérante dans notre société. Ces bâtiments, qui abritent des écoles, des bureaux, des centres culturels et sportifs, ont un rôle central dans la vie de notre commune. C'est pourquoi il devient impératif d'entreprendre des rénovations visant à réduire leur consommation d'énergie alors même que la fin de vie de certains systèmes de chauffage et de ventilations nécessitera des investissements à court terme.



La réduction de la consommation d'énergie contribue directement à la diminution des émissions de gaz à effet de serre, participant ainsi à la lutte contre le changement climatique, montrant l'exemple en matière de responsabilité environnementale. A ceci s'ajoute un aspect financier car, les coûts énergétiques représentant une part significative du budget des collectivités locales, la rénovation énergétique peut générer des économies substantielles à long terme : point clé de la capacité de Noyarey à financer ces travaux d'envergure.

Bien sûr, avant d'entreprendre toute rénovation d'un bâtiment, réaliser un bilan énergétique approfondi s'est révélé être une étape incontournable. Ce bilan, qui évalue la performance énergétique du bâtiment en détail, joue un rôle crucial dans la prise de décisions éclairées et dans l'efficacité des travaux de rénovation. Via l'Appel à manifestation d'intérêt SEQUOIA nous avons pu financer à 50% ce bilan énergétique complet par l'entreprise EnerBat permettant d'évaluer comment l'énergie est utilisée à l'intérieur du bâtiment et estimer son (in)confort d'été. Cela inclut l'analyse des systèmes de chauffage, de

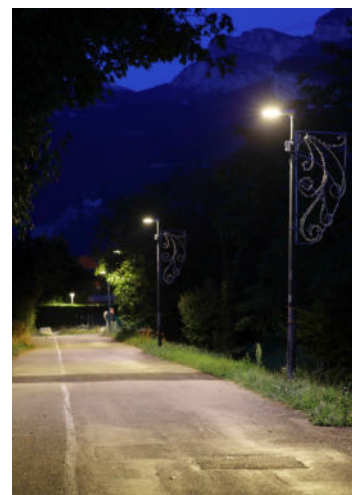
refroidissement, d'éclairage, d'isolation et d'usage du bâtiment ; complété par la pose de capteur de température sur une grande durée. En comprenant comment ces éléments interagissent, il devient possible de repérer les sources de gaspillage énergétique et d'identifier les zones où des améliorations peuvent être apportées. Cet examen a servi de base solide pour élaborer un plan de rénovation énergétique bien informé, visant à maximiser le rapport gain énergétique / coût.

L'étendue des rénovations réalisables par la commune est bien sûr directement liée à sa capacité de financement. Afin de ne pas endetter la commune plus qu'elle ne l'est déjà, un dispositif de financement nommé "Intracting" permet de financer les travaux sur les économies financières réalisées par la meilleure isolation des bâtiments. Pour résumer ce que la commune va payer en moins sur ces factures de gaz, bois et électricité par rapport à une année de référence (avant les travaux) sera utilisé pour rembourser la Caisse des Dépôts. Ce type de montage financier est relativement complexe et prend du temps et Noyarey sera la première commune de Grenoble Alpes Métropole à financer des rénovations de la sorte.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE

L'année dernière a eu lieu une prise de conscience environnementale poussée par la flambée des prix de l'énergie. Déjà encouragées par un rapport accablant de la Cour des Comptes, les communes réticentes à procéder à l'extinction sont nombreuses à avoir franchi le pas et contribuent directement à la réduction de l'empreinte carbone des villes et des municipalités, rejoignant ainsi Noyarey avec plus 4 ans de retard.

En remplaçant les sources lumineuses traditionnelles par leur pendant économique (LED), en éclairant mieux (le ciel n'a pas vocation à être éclairé) et uniquement quand cela est utile, la consommation d'énergie diminue considérablement. De plus, l'extinction de l'éclairage public la nuit a des avantages écologiques importants. Les lumières excessives perturbent les cycles naturels des animaux nocturnes, comme les oiseaux migrateurs et les insectes. En réduisant la pollution lumineuse, les collectivités participent à la préservation des écosystèmes et à la biodiversité locale.



Fort de ces constats, chaque année, la commune a investi entre 20.000 € et 35.000 € dans la rénovation de son éclairage public. A ceci s'ajoutent des opportunités d'investissement tel que le "Contrat Vert et Bleu" de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du département de l'Isère. En effet Noyarey accueille une trame noire permettant de relier la Chartreuse et le Vercors. Comme le définit la FNE (France Nature Environnement) de l'Isère, le concept de "trame noire" est l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes. Il s'ajoute à la notion de "trame verte et bleue".

En préservant la trame noire de Noyarey, nous pouvons lutter contre la fragmentation des habitats naturels générée par l'éclairage artificiel et offrir des zones de reproduction, d'alimentation et de refuge pour une multitude d'espèces. La route de la Vanne étant un obstacle lumineux évident dans ce corridor, il nous a été possible de défendre avec succès un dossier de financement d'un éclairage à détection optimisé pour limiter son impact écologique.

Enfin cette année, les derniers éclairages de type "Ballon Fluo" auront disparu de Noyarey. Avec la prise de conscience générale, en regardant le halo de la pollution lumineuse de la métropole grenobloise nous ne pouvons qu'espérer à terme retrouver le ciel étoilé de notre enfance.

DÉPLACEMENT ACTIF

En parallèle à ceci, au cours des dernières années, main dans la main avec vous, nous nous sommes engagés activement dans la promotion des déplacements actifs au sein de notre commune. En encourageant la marche, le vélo et d'autres modes de transport actifs, nous avons façonné un environnement propice à la réduction à long terme de notre dépendance aux véhicules motorisés.

Notre détermination à repenser ensemble la manière dont nous nous déplaçons s'est manifestée de manière concrète à travers une série d'initiatives participatives. Des arceaux, permettant d'attacher facilement son vélo, ont été posés un peu partout dans Noyarey. Mais surtout, les abords des écoles ont subi une transformation significative, où la priorité a été réorientée pour garantir une place de choix aux cyclistes et aux piétons, tout en instaurant un sentiment de sécurité.



L'utilisation d'une zone de rencontre sur le chemin du moulin est une première pierre vers la sécurisation d'une liaison entre le secteur Saint-Jean et les écoles. D'autres axes comme le chemin de l'orphelinat et la route de la Vanne, ont fait l'objet d'un réaménagement novateur qui a nécessité un effort concerté et déterminé pour voir aboutir ce projet.

En axant nos actions autour des écoles, nous avons clairement exprimé notre désir d'offrir aux enfants des opportunités d'apprendre et, de s'approprier des modes de transport durables. Ces actions, à leur tour, contribuent à construire un avenir où la responsabilité envers l'environnement fait partie intégrante du quotidien.



AUTRES ACTIONS

L'écologie est un ensemble d'actions du quotidien. Inutile de lister l'intégralité de celles déjà menées. Cependant nous pouvons noter, par exemple, l'inclusion de bio/local/végétarien à la cantine (voir les pages enfance de ce dossier), le capteur de qualité de l'air ou l'achat d'un petit utilitaire électrique pour la commune qui ici à tout son sens (faibles distances parcourues, redémarrages fréquents).



Certaines actions, ont peu progressé mais sont toujours d'actualité, comme le parcours santé dans le bois du Gélinot ou remis à beaucoup plus tard comme sa remise en eau.

EN CONCLUSION

Cette première moitié de mandat a été marquée par un engagement ferme en faveur de la durabilité et du respect de l'environnement au sein de notre commune. Nous avons entrepris des actions significatives visant à réduire notre empreinte écologique et à promouvoir des pratiques plus respectueuses de la planète. De la cantine à l'achat de véhicule électrique, l'écologie est devenue une partie intégrante de notre gestion communale, et nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec vous pour construire un futur où la responsabilité envers l'environnement est au cœur de nos actions.

Ensemble, nous pouvons continuer à faire progresser notre commune vers une plus grande durabilité et responsabilité environnementales.

ÉTAT DES LIEUX

Trois études ont permis d'appréhender la réalité de la situation de notre commune :

- L'étude des comptes confiée à un cabinet spécialisé.
- L'analyse de la dette extra comptable contractée auprès de l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local).
- Le diagnostic patrimonial réalisé par un cabinet spécialisé. Non envisagée dans notre programme initial, cette étude a mis en évidence l'état objectif de l'entretien des bâtiments et des équipements communaux.

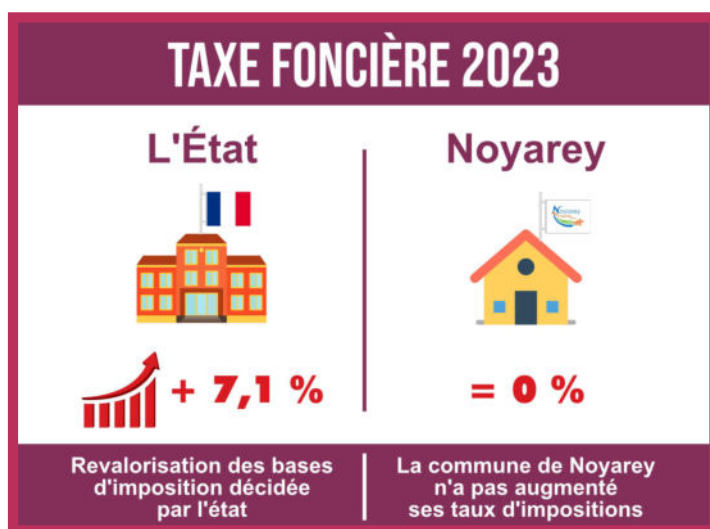


Document toujours disponible à l'accueil de la mairie et en téléchargement sur noyarey.fr/etat-des-lieux

La décision de supprimer les secteurs de taxe d'aménagement majorée sur Noyarey formalisée par la délibération du 20 novembre 2021 du conseil métropolitain est donc sans incidence notable sur les finances de notre commune.

Taxe foncière /taxe d'habitation

Les taux d'imposition n'ont pas été modifiés. Compte tenu de l'ampleur de l'endettement extra comptable, compte tenu également des investissements dont l'état des lieux patrimonial a révélé la nécessité, et compte tenu enfin de la survenue d'un contexte économique d'inflation, la fiscalité fait l'objet d'une attention particulière.



PROJECTIONS PLURIANNUELLES

Notre commune dispose désormais d'un **plan pluri-annuel du désendettement et des investissements** permettant d'identifier les marges de manœuvre et de programmer les différents projets.

Ces perspectives sont établies sur les bases objectives issues des conclusions des états des lieux financier et patrimonial et elles intègrent le plan de sortie de portage des biens acquis par l'EPFL à la demande de la commune. Le plan pluri- annuel des investissements et du désendettement est tenu à jour en permanence.

FISCALITÉ

Taxe d'aménagement

Cette taxe est payée par les bénéficiaires de permis de construire après achèvement des travaux. Cette taxe constitue une recette du budget de la Métropole de Grenoble et non de celui de chacune des communes membres. Seule une fraction résiduelle est reversée aux communes selon des modalités définies dans le " Pacte Financier et Fiscal de Solidarité " voté par la Métropole.

COOPÉRATION INTERCOMMUNALE ET MUTUALISATION

Les domaines et les moyens pouvant donner lieu à mutualisation avec les communes voisines sont recherchés. A ce jour, les concrétisations concernent le développement d'actions ponctuelles d'entraide, de prêt de matériels ou encore la coordination des cérémonies et manifestation.

ÉCONOMIE

Il est apparu que la création "d'espaces de travail partagés" ne correspondait pas à un besoin avéré. De même la création d'une nouvelle zone d'activité dédiée aux entreprises ne rejoint pas les projets de Grenoble Alpes Métropole, partenaire incontournable dans ce domaine.

JURIDIQUE

Des permanences tenues par des professionnels du droit indépendants de la municipalité ont été créées permettant aux habitants l'accès à une information et à une aide de proximité.



Nous avons mis un point d'honneur à favoriser les déplacements doux et durables, en travaillant main dans la main avec nos concitoyens et en mettant en place des initiatives innovantes. Voici un aperçu de notre engagement envers une mobilité plus verte et plus conviviale pour notre commune.

Les déplacements doux au coeur de notre mandat

Ils constituent le pivot de notre action municipale. Nous avons collaboré étroitement avec les Nucérétiens pour améliorer la circulation autour de l'école et dans le village. Des mesures concrètes ont été mises en place dans la zone scolaire, et d'autres projets sont actuellement en cours dans le village. Dans cette optique, des aménagements et des renouvellements de barrières ont été effectués. De nombreux ateliers, dirigés par l'antenne locale du SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) MVélo +, ont été organisés pour promouvoir les déplacements doux, notamment des essais de vélos à assistance électrique (VAE), des Escape Games, la "Faites du Vélo", le marquage gratuits et des initiations à sa pratique en toute sécurité, dans les écoles.



Nous avons également été consultés pour contribuer à l'élaboration du schéma directeur cyclable du SMMAG, qui permet d'avoir une vision globale des déplacements à vélo dans la métropole. Enfin, nous travaillons activement sur la création d'emplacements réservés (ER) pour les piétons afin de faciliter les déplacements entre quartiers. Certains ont déjà été transférés à la Métropole, tandis que d'autres sont en phase de développement et de finalisation.

La loi climat et résilience pour une mobilité plus verte

La loi climat et résilience impose à toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants de mettre en place une Zone à Faibles Émissions (ZFE). Face aux dépassements réguliers des valeurs limites de qualité de

l'air dans notre métropole, des restrictions de circulation pour les véhicules Crit'Air 2 seront automatiquement appliquées en 2025. Dans ce cadre, nous avons réalisé une étude approfondie de notre parc automobile communal pour identifier les véhicules concernés. Notre parc se compose de quatre véhicules légers et de deux véhicules utilitaires légers. Tous ces véhicules sont soumis à des mises à jour régulières de leur carnet d'entretien.

L'étude a montré que les véhicules légers sont déjà classés en Crit'Air 1 et ne nécessitent pas de remplacement. En revanche, les deux véhicules utilitaires légers (Mitsubishi Canter et Toyota Dina) sont classés en Crit'Air 2 et doivent être remplacés d'ici juillet 2025. Nous avons déjà entamé le processus de remplacement en faisant l'acquisition d'un véhicule électrique de marque Goupil pour remplacer l'un des camions.

Ainsi, la commune sera en conformité avec la loi d'ici juillet 2025, contribuant ainsi à une meilleure qualité de l'air pour tous nos concitoyens.



Soutien à l'acquisition de vélos

Pour encourager l'utilisation du vélo comme moyen de transport, la commune a mis en place une subvention pour l'achat de vélos neufs ou d'occasion. Cette initiative vise à soutenir les ménages nucérétiens en leur offrant une aide pouvant aller jusqu'à 200 €.

Cette subvention s'applique aux vélos classiques, aux vélos à assistance électrique (VAE) et aux kits de transformation. À ce jour, nous avons reçu et approuvé 7 demandes de subvention, permettant à 7 ménages de bénéficier d'un total de 762 € d'aide. Il est important de noter que ces aides sont cumulables avec celles de l'État et du SMMAG.

VOUS VOULEZ CHANGER DE BRAQUET ?

NOYAREY vous offre jusqu'à 200 € pour passer à la vitesse supérieure !

Demandez **L'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO**

renseignements : à l'accueil de la Mairie ou sur noyarey.fr/aide-velo

Un engagement renforcé envers la petite enfance, la jeunesse et les écoles.

Au seuil de la seconde moitié de notre mandat municipal, il est temps de dresser le bilan de nos réalisations et d'annoncer les initiatives qui façonneront l'avenir de notre ville. Parmi les domaines clés qui ont vu des progrès significatifs, l'enfance et la jeunesse occupent une place de choix.

ÉCOLES

Rénovation, modernisation, sécurisation et développement durable.

Depuis le début de notre mandat, nous avons concentré nos efforts pour améliorer les conditions d'apprentissage de nos enfants. La rénovation complète de nos écoles a été au cœur de nos préoccupations. Des nombreux travaux allant de la réparation des toitures au remplacement des robinets thermostatiques, en passant par le suivi des installations électriques, reflètent notre détermination à créer un environnement sûr, fonctionnel et propice à l'apprentissage.

La mise à jour des installations ne s'est pas arrêtée là. Le remplacement de tous les stores par des systèmes de protection solaire a amélioré le confort des salles de classe, tandis que l'installation d'éclairages LED écoénergétiques a contribué à réduire notre empreinte écologique et à créer des espaces plus lumineux.

Nous avons également porté une attention particulière à la sécurité et au bien-être de nos enfants en remplaçant les structures de jeux extérieurs de l'école maternelle, conformément à la législation en vigueur. Ces nouveaux jeux offrent des espaces d'apprentissage où nos enfants peuvent s'épanouir en toute sécurité. Des capteurs de Co2 ont été installés dans toutes les classes afin d'optimiser l'aération des locaux.

En plus de ces efforts, nous avons également pris des mesures pour moderniser nos écoles. Dans le cadre de cette initiative, nous avons installé des vidéoprojecteurs

dans toutes les salles de classe de l'école élémentaire. De plus, nous avons fourni des ordinateurs portables aux enseignants. Ces démarches visent à renforcer leur capacité à intégrer les technologies numériques dans l'enseignement, favorisant ainsi un apprentissage plus interactif et adapté aux besoins individuels des élèves. Ces mesures reflètent notre engagement à fournir aux enseignants et aux élèves les outils nécessaires pour réussir dans un monde en constante évolution.

PÉRISCOLAIRE ET CANTINE

Repas biologiques et tarifs équitables.



Nous avons également porté notre attention sur la cantine, un lieu central dans la vie scolaire de nos enfants. La rénovation de la cuisine de la cantine a permis d'augmenter le nombre de services et donc d'améliorer le confort des élèves et du personnel. Nous sommes passés à des repas biologiques et raisonnés, conformément à la loi Egalim, sans imposer de surcoût aux parents. Cette transition témoigne de notre engagement envers la santé de nos enfants et de notre environnement.

Conscients des défis financiers auxquels de nombreuses familles sont confrontées, nous avons entrepris des ajustements pour garantir un accès équitable à ces services essentiels. Nous avons revu nos tarifs en adoptant une meilleure distribution des tranches de coefficients CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Cette

approche prend en compte les ressources de chaque famille, garantissant ainsi que les tarifs du périscolaire sont compatibles avec leurs revenus. Cette démarche s'inscrit dans notre engagement à soutenir toutes les familles de Noyarey et à faire en sorte que nos services soient accessibles à chacun, indépendamment de leur situation financière.

Nous considérons ces ajustements tarifaires comme un pas en avant vers une société plus solidaire.



LE DÉFI DE LA PETITE ENFANCE

Une réorientation pour un avenir prometteur.

Lors de notre entrée en fonction, nous avons hérité d'un projet de crèche solidement amorcé par l'équipe précédente. Toutefois, malgré les efforts investis, ce projet a rencontré des obstacles majeurs liés à la localisation et aux coûts d'investissement et de fonctionnement associés. Ce projet initial ne pouvait donc se matérialiser tel que prévu.



De nombreuses études ont été faites pour trouver un projet moins coûteux ; la réhabilitation de l'école St Jean, de la cure ou encore de la maison Anthouard. Hélas nous avons dû faire face aux contraintes complexes des réglementations territoriales (PLUj, PPRI, etc.) et ces projets n'ont pu aboutir.

Cependant, cette période de réflexion a donné lieu à une nouvelle perspective, avec l'extension de la crèche intercommunale

sur la commune de Veurey-Voroize. Ce projet offre une opportunité de répondre aux besoins croissants en matière de garde pour nos tout-petits.

De notre côté, à Noyarey, notre engagement envers la petite enfance reste une de nos priorités. C'est pourquoi nous continuons de travailler sur diverses initiatives visant à créer des places de garde pour la petite enfance. Parmi ces initiatives, nous explorons activement la mise en place d'une Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) et d'une micro-crèche. Nous espérons que cette approche flexible répondra aux besoins variés de nos familles.

UN AVENIR GUIDÉ PAR L'INTERCOMMUNALITÉ

L'une des évolutions les plus marquantes de cette période a été l'intégration réussie de la Convention Territoriale Globale (CTG). Grâce à cette instance, nous avons pu mener des actions significatives intercommunales telles que la mise en place d'un temps d'accueil collectif bimensuel pour les assistantes maternelles, l'exposition sur les Femmes Remarquables ou encore une journée ludothèque en plein air. Ces initiatives témoignent de notre engagement pour le développement de services pour tous et le renforcement des liens intercommunaux.



PLAINE DES SPORTS

Un lieu ludique, sportif, intergénérationnel et inclusif.

Nous avons également répondu aux besoins récréatifs de notre jeunesse en inaugurant un nouveau City State. Cet espace polyvalent offre un endroit sécurisé pour pratiquer différents sports et se divertir en plein air. Cette réalisation reflète notre engagement envers un mode de vie actif et sain pour nos enfants.

Le parc pour enfants a été relocalisé à la plaine des sports. Cet emplacement central et accessible permet aux familles de profiter d'un espace de jeu moderne et convivial où les enfants peuvent jouer en toute sécurité pendant que les adultes peuvent faire du sport sur les agrès. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de créer des espaces communautaires accueillants et adaptés aux besoins de tous.



Dans la seconde partie de notre mandat, nous nous engageons à renforcer nos efforts en matière de prévention et de soutien envers nos adolescents. Des soirées thématiques abordant des sujets tels que les écrans, le harcèlement et la sécurité routière seront organisées. Ces événements visent à sensibiliser et à éduquer nos jeunes sur des questions cruciales pour leur bien-être et leur sécurité.

Nous sommes également déterminés à mettre en place une structure d'écoute et de médiation dédiée aux jeunes nucléotains en difficultés. Cette initiative vise à offrir un espace sûr où les jeunes peuvent exprimer leurs préoccupations, trouver du soutien et accéder à des ressources professionnelles en cas de besoin. Nous croyons fermement que chaque jeune mérite d'avoir un environnement favorable à leur épanouissement.

Notre engagement envers votre sécurité et votre qualité de vie reste au cœur de nos actions. Voici ce que nous avons écrit dans notre programme, lors des élections municipales de 2020 au regard des progrès que nous avons accomplis jusqu'à présent.

Prévention et sécurité

Extrait du programme électoral des municipales de 2020

Notre objectif : Vivre et se déplacer sereinement.

NOS PROPOSITIONS

Nous ferons un **bilan du « test de circulation »** décidé par la municipalité actuelle. En concertation avec les habitants, nous envisagerons une **étude rigoureuse** afin de sécuriser et



faciliter la circulation dans nos rues.

La RD est régulièrement le théâtre d'infractions graves; nous porterons le projet de la mise en place d'un **radar de feu**, au croisement RD – route de la Vanne.

Une **charte de « Bonne Conduite »** sera écrite en collaboration entre la Mairie et les entreprises de livraison.

La sécurité autour de l'école; une priorité

Pour plus de tranquillité, une remise en question du sens de circulation à proximité des écoles sera envisagée en concertation avec les parents d'élèves et le personnel éducatif.



POINTS FORTS

- Bilan du test de circulation
- Charte de « Bonne Conduite » avec les entreprises riveraines
- Radar de feu au croisement RD – La Vanne
- Sécurisation accrue des écoles avec mise en place d'un ASVP
- Développement du dispositif « Mairie Vigilante et Solidaire »
- Etude sur l'extinction de l'éclairage public la nuit

Un **Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)** sera présent sur les horaires d'ouverture et de fermeture des écoles. Il sera également en charge de développer le dispositif SAUV Life, de gérer les défibrillateurs et de former nos enfants aux gestes de premiers secours.

Nous renforcerons le dispositif « Voisins Vigilants » en développant le dispositif « **Mairie Vigilante et Solidaire** ».

Dans le respect de la législation en vigueur, une commission travaillera sur l'extinction de l'éclairage public la nuit.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET MOBILITÉ DOUCE

Lors de notre entrée en fonction, nous avons entrepris une approche novatrice en matière de sécurité routière et de mobilité douce. Plutôt que de simplement évaluer le travail de l'équipe précédente, nous avons ouvert un dialogue avec les résidents pour explorer de nouvelles perspectives. Voici quelques-unes de nos réalisations jusqu'à présent :

Sécurisation des abords des écoles

Après des consultations auprès des parents d'élèves et du personnel éducatif, des ateliers de réflexion ont été organisés pour mettre en place des mesures de sécurité,

notamment la création d'un espace de rencontre priorisant les piétons, le marquage au sol sur certaines routes et le parvis de l'école.

Réflexion sur la circulation dans le haut du village

Les habitants ont été invités à participer à des ateliers pour discuter de scénarios visant à améliorer la sécurité dans cette zone. Les résultats sont actuellement en cours d'examen en collaboration avec la METRO.

Radar de feu sur la RD

Nous avons engagé des démarches pour demander l'installation d'un radar de feu au croisement de la RD et de la route de la Vanne. Cette mesure vise à réduire les excès de vitesse sur cette route fréquentée.

CHARTRE DE "BONNE CONDUITE" POUR LES LIVRAISONS

Nous avons entamé des discussions avec des entreprises de transport pour élaborer une charte de "Bonne Conduite" visant à améliorer la circulation et la sécurité des livraisons dans notre commune.



SÉCURITÉ A PROXIMITÉ DES ÉCOLES

Au lieu de créer un poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), notre policière municipale a pris en charge plusieurs aspects liés à la sécurité des écoles. Elle a travaillé sur la mise en place du dispositif SAUV Life, la gestion des défibrillateurs et la formation des enfants aux gestes de premiers secours.

VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

Nous avons renforcé le dispositif "Voisins Vigilants" en collaboration avec la brigade de gendarmerie, mais il reste important d'encourager davantage de volontaires à participer pour couvrir tous les quartiers.

SÉCURITÉ ET PREMIERS SECOURS

En ce qui concerne la sécurité de nos concitoyens, notre policière municipale a joué un rôle central. Elle a pris en charge le développement du dispositif SAUV Life, la gestion des défibrillateurs, et la formation de nos enfants aux gestes de premiers secours. Des séances d'explication sur l'utilisation des défibrillateurs ont été organisées pour les associations et les citoyens, ainsi que des interventions en milieu scolaire.



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA NUIT

La Métropole a pris l'initiative d'imposer l'extinction de l'éclairage public la nuit dans toutes les communes, ce qui contribue à la préservation de notre environnement tout en réduisant les coûts énergétiques.

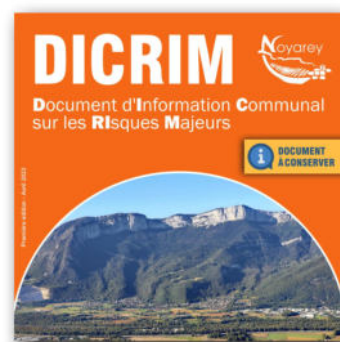
ACTIONS ADDITIONNELLES

Outre les engagements de notre programme de 2020, nous avons mis en œuvre plusieurs actions pour améliorer la qualité de vie et la sécurité de nos concitoyens, notamment :

- Des actions de prévention et d'intervention contre les violences conjugales.
- Des initiatives de prévention contre le harcèlement à l'école.
- La mise en place de limitations de vitesse et des contrôles pour assurer le respect des règles de conduite.
- Des séances d'apprentissage des bonnes pratiques de circulation pour les enfants de l'école primaire.



- L'adoption de mesures pour lutter contre les déjections canines et les déchets sauvages, avec des sanctions en cas de non-respect.
- Le suivi des règles d'urbanisme pour préserver l'harmonie de notre commune.
- Le remplacement et la réparation des alarmes et serrures des bâtiments publics pour renforcer leur sécurité.
- La sensibilisation de l'ensemble des citoyens aux risques majeurs susceptibles de survenir sur notre commune par la réalisation et la distribution à tous les habitants d'un DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs) . L'édition de ce premier DICRIM marque une étape importante dans notre démarche de prévention des risques.
- Le lancement de la Reserve communale de sécurité civile. Chacun de nous a un rôle à jouer dans la préservation de notre sécurité et de notre environnement.



Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts pour faire de Noyarey un endroit sûr, agréable et solidaire où il fait bon vivre. Merci à tous pour votre soutien et votre implication dans ces initiatives essentielles pour notre commune.

40^{ÈME} FÊTE du VILLAGE

La 40^{ème} fête du village de Noyarey, a été célébrée en grande pompe pour marquer le 20^{ème} anniversaire de notre jumelage avec Merone.

Au programme, nous avons eu droit à un week-end mémorable empli de soleil, de bonne humeur, de convivialité et de fraternité avec nos chers jumeaux italiens.

Retrouvez toutes les photos de la fête sur www.noyarey.fr/photosfetevillage2023



L'ÉCO de Noyarey

rencontres avec les entreprises nucléaires

L'ATELIER BY LAURY

Coiffeur Coloriste.

Après des décennies de service dédié à coiffer les cheveux de tous types et couleurs, Danielle Carbonari, la talentueuse coiffeuse, tourne la page pour une retraite bien méritée. Cette transition marque le début d'une nouvelle ère pour le salon, maintenant sous la direction de Laury Giorgio, et rebaptisé avec une touche de modernité et de fraîcheur : **l'Atelier by Laury**.



Depuis le 28 août dernier, les portes du salon qui était autrefois connu sous le nom de "Danielle Coiffure" se sont rouvertes pour accueillir les clients dans ce nouvel espace où la passion pour la coiffure continue de rayonner. Laury Giorgio, coiffeuse à domicile chevronnée avec plus de 10 ans d'expérience dans l'agglomération grenobloise, prend maintenant les rênes du salon avec enthousiasme et détermination.

Mais Laury est bien plus qu'une coiffeuse expérimentée, elle est également formatrice certifiée chez Wella, une référence mondiale en matière de coloration capillaire. Son expertise en matière de coloration, combinée à son amour pour son métier, promet d'apporter une nouvelle dimension à l'expérience offerte par l'Atelier by Laury. La passion de Laury pour la coiffure transparaît dans chaque geste et chaque transformation qu'elle réalise.



Originaire de Sassenage, Laury a toujours eu un attachement particulier pour Noyarey. Elle exprime sa joie d'avoir saisi l'opportunité de reprendre un salon au cœur de notre commune. **« En tant que Sassenageoise, j'ai toujours eu une affection particulière pour Noyarey. Quand j'ai vu que j'avais la possibilité d'y reprendre un salon, je n'ai pas hésité longtemps »**, confie-t-elle avec un sourire.

Les services offerts à l'Atelier by Laury sont aussi variés que les aspirations et les styles de ses clients. Des brushings élégants aux coupes audacieuses, des couleurs éclatantes aux éclaircissements subtils, et même les permanentes pour ceux qui recherchent une transformation durable, le salon propose une gamme complète de services pour répondre à tous les besoins capillaires.

L'emplacement emblématique du salon demeure inchangé : 443 avenue Saint Jean, un endroit où de nombreuses histoires de coiffure ont été tissées au fil des ans. Les horaires d'ouverture sont pratiques pour tous les agendas : du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00, et le samedi de 9h00 à 12h00, uniquement sur rendez-vous au 06 99 50 94 08 ou 04 76 53 80 93

Pour faciliter la prise de rendez-vous, l'Atelier by Laury a modernisé son système de réservation. Vous pouvez désormais planifier vos visites en ligne via le site web www.planity.com/

l'atelier-by-laury-38360-noyarey, garantissant ainsi un accès pratique.

De plus, l'Atelier by Laury est aussi présent sur les plateformes de médias sociaux pour rester connecté avec sa clientèle. Vous pouvez suivre ses actualités, découvertes et transformations sur la page Facebook ainsi que sur Instagram.

En cette nouvelle étape de l'histoire de ce salon de coiffure emblématique de Noyarey, l'Atelier by Laury promet de continuer à offrir un service exceptionnel, propulsé par l'expertise, la passion et la vision de sa nouvelle propriétaire. Que vous soyez à la recherche d'un changement de look audacieux ou d'un simple rafraîchissement, Laury et son équipe vous accueilleront chaleureusement pour vous aider à réaliser vos rêves capillaires les plus fous.



443 avenue Saint Jean (1er étage)
du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00,
et le samedi de 9h00 à 12h00,
uniquement sur rendez-vous
au 06 99 50 94 08 ou 04 76 53 80 93

GRAINOTHÈQUE

Création d'une Grainothèque à la bibliothèque municipale de Noyarey

Qu'est-ce qu'une Grainothèque, vous demanderez-vous ? Eh bien, c'est un lieu où vous pouvez échanger des semences, partager des connaissances et participer à la préservation de notre biodiversité locale. C'est une ressource communautaire qui encourage le partage et la durabilité.

Comment cela fonctionne-t-il ? C'est simple ! Vous pouvez apporter vos graines, qu'elles soient issues de vos propres récoltes ou d'achats en surplus. Triez et disposez ces graines dans des enveloppes mises à votre disposition à la bibliothèque. Elles seront ensuite disponibles gratuitement pour tout le monde. Ainsi, vous pourrez venir choisir les variétés qui vous intéressent, tout en apportant vos propres contributions à la Grainothèque.

Que vous soyez un jardinier chevronné ou que vous débutiez tout juste, la Grainothèque est ouverte à tous. Vous trouverez une grande variété de semences, allant des légumes traditionnels aux fleurs colorées, en passant par les herbes aromatiques et bien plus encore. C'est une occasion idéale d'expérimenter de nouvelles variétés, de découvrir des plantes locales et de favoriser la diversité dans nos jardins.

La création de cette Grainothèque s'inscrit dans notre volonté de promouvoir l'échange, la solidarité et la protection de l'environnement. En favorisant la préservation de nos semences et la diversité végétale, nous contribuons à préserver notre patrimoine naturel pour les générations futures.

Nous vous invitons chaleureusement à participer à cette aventure verte en rejoignant la Grainothèque de la bibliothèque municipale de Noyarey. Venez partager vos graines, vos connaissances et votre passion pour le jardinage !

GRAINES DE :		ANNÉE D'ENSACHEMENT :	
QUAND LES PLANTER : J F M A M J J A S O N D	SOLEIL	DU SEMIS A LA MATURITÉ JOURS	
PROFONDEUR mm	ESPACEMENT cm		BIBLIOTHÈQUE DE NOYAREY 77 rue du Maupas Jeudi de 17h à 19h et Samedi de 11h à 12h noyarey.fr/bibliotheque

exemple d'enveloppe à retirer gratuitement pour vos graines

À très bientôt à la bibliothèque municipale de Noyarey !

Pourquoi il est crucial de s'abstenir de nourrir les chevaux que l'on rencontre en promenade.

Lors de leurs balades en plein air, de nombreux promeneurs sont tentés de gratifier les chevaux rencontrés en chemin d'une variété d'aliments tels que du pain, de l'herbe coupée et divers autres mets. Cependant, pour préserver la santé des équidés, cette pratique devrait être vivement déconseillée. Dans cet article, nous vous expliquerons les raisons de cette recommandation.

Il est devenu manifeste, au fil du temps, que de plus en plus de promeneurs s'arrêtent devant les enclos des chevaux pour leur offrir du pain. Pourtant, il est essentiel de souligner que, avant de nourrir un animal inconnu, une démarche de renseignement préalable s'impose.

Malheureusement, il n'est pas rare de trouver des sacs entiers de pain ou de l'herbe coupée fraîchement tondu laissés à l'intention des chevaux. Ce geste, bien intentionné à première vue, peut avoir des conséquences graves sur leur santé. En effet, ces aliments ne sont pas adaptés au système digestif des équidés et peuvent entraîner des complications sévères, voire mortelles.

Il convient de rappeler que les équidés ne sont pas des ruminants, ce qui signifie que les aliments tels que les pommes ou l'herbe coupée fermentent dans leur estomac et leur intestin. Cette fermentation provoque des coliques, une affection pouvant s'avérer souvent mortelle. De manière tragique, l'été dernier, l'un de mes propres chevaux nous a quittés en raison de cette affreuse maladie, tandis qu'un autre est actuellement gravement malade pour la même raison.

Parmi les aliments potentiellement dommageables, le pain se détache comme le pire, du fait de sa teneur en glucose qui, à long terme, peut déclencher des fourbures. Les fourbures sont caractérisées par une inflammation des tissus mous des pieds, susceptible de conduire jusqu'à la nécrose.

Dans l'intérêt de tous, je vous encourage donc vivement à vous abstenir de nourrir les chevaux que vous croisez



en promenade. Au lieu de cela, prenez le temps de vous arrêter et d'apprécier la splendeur de ces majestueux animaux. Votre simple présence en leur compagnie sera une expérience gratifiante, sans les risques associés à une alimentation inadaptée.



Valentine Blache
La ferme du Meney
219 chemin du Meney - Noyarey
vblache.lafermedumene@gmail.com

DON DU SANG

L'Amicale des donneurs de sang de Noyarey-Veurey a la charge de l'organisation des collectes de sang qui se déroulent dans les 2 communes. Ainsi 5 collectes sont organisées au cours d'une année.

Lors de la dernière collecte du 27 Juin dernier, Matéo, jeune donneur de 21 ans, nous a expliqué sa démarche et sa motivation. Tout d'abord, c'est grâce au cadre familial qui l'a accompagné qu'il a effectué son premier don. Il reconnaît bien volontiers qu'il avait une appréhension vis-à-vis des aiguilles, mais il a été complètement rassuré, et tout s'est très bien passé.

Sa motivation est simple : contribuer modestement grâce à une petite action qui ne prend pas beaucoup de son temps et qu'il sait être utile (voire vitale) pour d'autres. Depuis, il essaie de venir régulièrement et en parle aussi autour de lui.

Et vous, quelles seront vos motivations pour suivre cet exemple ?

Vous avez entre 18 et 70 ans révolus ? Vous pesez plus de 50 kilos ?



A CHACUN SES MOTIVATIONS



Bonne nouvelle, vous avez probablement un grand pouvoir, celui de sauver des vies en donnant votre sang !

Voici les dates à noter dans vos agendas pour les prochaines collectes :

- 20 Novembre 2023 à Veurey-Voroize
- 29 Janvier 2024 à Veurey-Voroize
- 26 Mars 2024 à Noyarey
- 3 Juin 2024 à Veurey-Voroize
- 16 Septembre 2024 à Veurey-Voroize
- 18 Novembre 2024 à Noyarey

Note : Les collectes ont lieu de 16h à 19h30, afin de faciliter la collecte, merci si possible de prendre rendez-vous sur : dondusang.efs.sante.fr

A propos de motivation, un peu d'humour (et de vécu...) : une piqûre de moustique est bien plus désagréable qu'un prélèvement.

UN PARTENARIAT ENTRE VOTRE MUTUELLE ET VOTRE VILLE AU PRIX LE PLUS JUSTE

PAS D'AVANCE D'ARGENT

Grace à la carte de tiers-payant.

ADHÉSION SANS CONDITION

Sans frais de dossier, ni questionnaire médical pour des garanties immédiates.

MUTUELLE OUVERTE À TOUS

Quels que soient votre situation, votre âge, ... Un choix de tarifs et de garanties.

CHAMBRE PARTICULIÈRE

À partir de 40 € par jour (1).

OPTIQUE ET DENTAIRE

Remboursements adaptés à vos besoins et 100 % santé (1).

ASSISTANCE 24h/24 et 7j/7 INCLUSE

Services à la personne : aides ménagères, garde d'enfant, garde d'animaux de compagnie, téléassistance (selon conditions).

FORFAIT MÉDECINES DOUCES

Ostéopathe, pédicure, acupuncteur, ... (1)

DES SERVICES EN PLUS

- Proximité et Moi
- Médecin Direct
- Ascendance Retraite
- Compte adhérent en ligne

(1) Dès la garantie "Ma Santé Essentielle"

Votre conseiller Mutualp :

Gilles FALCONNET

Tél. : 06 16 24 92 28

Mail : mutualp-communales@mutualp.fr

MUTUALP : 55 Rue de la Villette, 69003 LYON

Tél. : 04 37 91 38 48 - SIREN : 950 396 911

Mutuelle régie par le livre II du code de la Mutualité.



MERCI D'ÊTRE À NOS CÔTÉS!



REJOIGNEZ-NOUS, DEVENEZ DONNEUR !



ENSEMBLE, SAUVONS DES VIES!



PERMANENCES DES ÉLUS

À Noyarey, la démocratie locale à un visage avec les astreintes du samedi matin. **Chaque samedi de 9h00 à 11h00**, les habitants de la commune ont l'opportunité de rencontrer leurs élus en personne, sans rendez-vous préalable. Cette initiative vise à renforcer la proximité entre les citoyens et leurs représentants municipaux, offrant ainsi un espace de dialogue direct pour discuter des préoccupations et des besoins de la communauté.

Ces moments sont une opportunité unique de poser des questions sur des sujets qui vous tiennent à cœur. Pour vous guider dans vos échanges, voici la liste des élus présents lors de ces rencontres, ainsi que leurs délégations respectives :

- **Nelly JANIN QUERCIA**, Maire.
- **Nathalie GOIX**, 1ère adjointe - déléguée à l'aménagement du territoire, au cadre de vie et à l'économie.
- **Gérard FEY**, 2ème adjoint - délégué aux finances et à la fiscalité.
- **Sandrine MOUTIN**, 3ème adjointe - déléguée aux personnes âgées, à la cohésion sociale et aux solidarités. Vice-présidente du CCAS
- **Didier PERRIN**, 4ème adjoint - délégué à l'animation, à la culture et au patrimoine.
- **Sandrine CURTET**, 5ème adjointe - déléguée à la jeunesse et aux écoles.
- **Christine AUDOUARD** - conseillère déléguée à la gestion des ressources humaines.

- **Patrick COMMERE** - conseiller délégué aux associations.
- **Stéphane COUDERT** - conseiller délégué à la petite enfance.
- **Sophie CUTAJAR** - conseillère déléguée à la gestion des autorisations du droit des sols.
- **Jean-Jacques HAIRABEDIAN** - conseiller municipal délégué en charge de la gestion des forêts communales et du conseil des aînés.
- **Alfio PENNISI** - conseiller délégué à la mobilité et conseiller métropolitain.
- **Annie PONTHEUX** - conseillère déléguée en charge de la propreté, de l'embellissement et la gestion des travaux.
- **Kévin PORTIER** - conseiller délégué à la communication et au numérique.
- **Prazeres RIBEIRO** - conseillère déléguée au Conseil Municipal des Jeunes.
- **Yoann SALLAZ-DAMAZ** - conseiller délégué au développement durable et à la transition écologique.

Si vous avez des questions spécifiques sur un sujet en particulier, n'hésitez pas à prévenir la mairie à l'avance afin que l'élu concerné puisse préparer les informations nécessaires pour répondre au mieux à vos attentes.

Les permanences du samedi matin sont une occasion précieuse pour renforcer la communication et la collaboration entre les habitants et leurs élus. C'est une démarche transparente et participative qui permet à chacun de contribuer à l'amélioration de la vie à Noyarey.

Venez nombreux avec vos questions et suggestions, car c'est ensemble que nous construisons un avenir meilleur pour notre commune.

Élus présents lors des prochaines permanences

Sam 18 novembre 2023	Kévin PORTIER
Sam 25 novembre 2023	Gérard FEY
Sam 2 décembre 2023	Patrick COMMERE
Sam 9 décembre 2023	Christine AUDOUARD
Sam 16 décembre 2023	Jean-Jacques HAIRABEDIAN
Sam 6 janvier 2024	Annie PONTHEUX

La première Ludothèque à Noyarey, en collaboration avec Sassenage, a été un véritable succès !

Les étagères étaient remplies de jeux de société variés, de constructions ou sportifs. Nous avons eu le plaisir d'accueillir une cinquantaine d'enfants accompagnés de leurs parents ou grands-parents qui ont pu se reconnecter à leur enfance en jouant avec leurs petits, créant ainsi des moments de partage et de complicité précieux.

Ce succès n'aurait pas été possible sans l'enthousiasme et la participation active de chacun. Nous remercions chaleureusement tous les participants, ainsi que les services jeunesse de Sassenage pour leur précieuse collaboration.

Nous sommes ravis de voir autant d'engouement pour les jeux et espérons pouvoir organiser de nombreuses autres séances ludiques à l'avenir.

Restez à l'affût des prochains événements et rejoignez-nous pour de nouvelles aventures ludiques !



IDÉES CADEAUX

2 tee-shirts pour célébrer notre commune

L'Amicale du Personnel de la Mairie de Noyarey est fière de vous annoncer une nouvelle initiative qui mettra en avant notre commune. Nous lançons deux tee-shirts exclusifs qui reflètent l'attachement que nous portons à Noyarey.

Ces tee-shirts sont disponibles en deux versions, avec un modèle adulte (S, M, L, XL et XXL) au prix de 12 € et un modèle enfant (XS, S, M, L, XL) à seulement 8 €.

Pour passer commande, rien de plus simple ! Il vous suffit d'envoyer un e-mail à : amicaledenoyarey@gmail.com.

De plus, nous sommes ravis de vous annoncer que nous serons présents au marché de Noël qui se tiendra le 3 décembre à la salle Poly'sons. Une occasion unique de découvrir nos tee-shirts en personne et de faire vos achats pour les fêtes de fin d'année.



amicaledenoyarey@gmail.com

Mais ce n'est pas tout !

Pour la première fois, nous dévoilerons notre collection de fèves pour galettes des rois à l'effigie de notre commune. Ces fèves, fabriquées dans un atelier Isérois sont en porcelaine et décorées une à une à la main.

C'est une manière unique de célébrer notre village, en partageant une tradition gourmande avec vos proches.

Ne manquez pas cette occasion de promouvoir notre village en vous faisant plaisir, ou même en faisant plaisir aux autres avec ces idées cadeaux pour Noël.

Nous espérons vous voir nombreux au marché de Noël !

ÉLAGAGE

A l'automne, c'est le moment d'élaguer !

Comme chaque année, et spécialement après l'été, de nombreux arbres et buissons empiètent sur le domaine public entraînant de sérieuses difficultés dans le ramassage des poubelles par les services de collecte des déchets de la Métropole. En effet, une végétation mal entretenue peut avoir de lourdes conséquences : gêner voire empêcher le passage des camions poubelle, dégrader les véhicules, blesser des agents... De plus, cet empiètement sur les voies de circulation peut également empêcher l'intervention de services de secours comme un camion de pompiers.

Pour rappel, l'entretien des arbres et haies en limite de voie publique est d'ailleurs une obligation, conformément à l'article 9.4 du Règlement de Collecte Intercommunale de Grenoble Alpes Métropole : « La garantie des conditions de réalisation du service de collecte dépend en partie du gestionnaire des espaces privés ou publics,



qui doit assurer l'élagage de la végétation en cas de gêne pour la circulation... ». En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire riverain pourrait-être engagée.

La Métropole appelle donc à votre plus grande vigilance pour entretenir vos végétaux et éviter ces désagréments, en particulier à l'automne.

La période la plus propice pour tailler ses végétaux est d'octobre à janvier. Et pour réduire vos déchets verts, pensez au broyage. Déposé au pied de vos

plantations (paillage), le broyage de bois a de nombreux avantages : conserve l'humidité, limite le désherbage nourrit et protège le sol...

La métropole propose même un dispositif de prêt de broyeur pour les nucléotains.

Plus d'information sur grenoblealpesmetropole.fr/dechetsverts





**Vos prochains
Rendez-vous
avec Noyarey**



Ateliers bilan mi-mandat
à partir de 9h00 - salle Poly'Sons

Le dossier bilan mi-mandat aura peut-être certains d'entre vous questions ou remarques. L'équipe municipale a souhaité créer ce moment d'échanges afin que chacun puisse s'exprimer.



Cérémonie des Voeux 2024
19h00 - salle Poly'Sons

Descente aux flambeaux.
rdv place Victor Jat à 18h15 pour la remise des flambeaux et départ du cortège à 18h30. Une garderie, assurée par le service périscolaire, sera à votre disposition dans les locaux de l'école élémentaire, de 19h à 20h.

Conseil Municipal des Jeunes

CMJ
de Noyarey

Tu es en CM1 ou en CM2 ?

Tu peux participer à la vie de ta commune !

TU AS DES IDÉES
À PARTAGER ?

TU VEUX FAIRE
BOUGER NOYAREY ?



contact et infos :
p.ribeiro@noyarey.fr

Repas ou Colis de Noël ?

*Le CCAS de Noyarey
invite les nucléotains(es) de 72 ans* ou plus
à choisir entre le panier gourmand
et le repas dansant.*

Au choix :

- **Panier Gourmand** : à retirer à la salle sous la Mairie (en rez-de-chaussée) le mardi 12 décembre de 14h30 à 18h ou le jeudi 14 décembre de 9h à 12h,
- **Repas dansant** : le dimanche 10 décembre à 12h, salle du Grand Veymont, et animé par Franck Lafranceschina.

Les conjoints de moins de 72 ans souhaitant participer au repas peuvent s'inscrire moyennant une participation financière de 30 euros.

Si vous n'avez pas reçu votre questionnaire par courrier, merci de bien vouloir prendre contact rapidement avec le CCAS :

- par courrier : CCAS - 75 rue du Maupas - 38360 Noyarey
- ou par email : ccas@noyarey.fr

* Année de naissance antérieure ou égale à 1951



de gauche à droite : Ameline CHIREUX, Tigan GOUBARD, Luc GAILLARD, René BERNARD, Maxime LY, Fabrice OUGIER, Patrick COMMERE (Capitaine), Jordan GOUBARD et Ludovic PICHARD.
Non présents sur la photo, mais qui ont participé aux tours de qualifications : Dominique RUEL et Henri ELIMORT.



COUPE DE L'ISERE DE PETANQUE NOYAREY PETANQUE SI PROCHE DU GRAAL

La Coupe de pétanque de l'Isère est une compétition qui réunit les clubs du département qui ont perdu au premier tour de la Coupe de France. Cette année, au départ 30 équipes présentes. Chaque équipe est composée de 6 joueurs, dont une féminine plus 2 remplaçants dirigée par le capitaine qui ne joue pas. Toutes les rencontres se déroulent ainsi : 6 têtes à têtes, dont un féminin qui rapportent 2 points par victoire, 3 doublettes, dont une mixte qui rapportent 3 points et 2 triplettes, dont une mixte qui donnent 5 points par triplette gagnée.

Nous avons rencontré le Club de Saint Marcellin en finale ce dimanche 22 octobre au pétanquodrome de Seyssins qui a vu notre défaite. Malgré la déception, si près du but, toute l'équipe est à féliciter pour ce magnifique parcours et s'est dit à l'année prochaine pour espérer toucher la Coupe.

Le Bureau.

Autorisations du Droit des Sols & État civil



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DP 38281 23 10023
SCI Ouedraogo
1229 Avenue Saint Jean
Modification de la porte
d'entrée sur la façade Est.
Favorable

DP 38281 23 10024
DUMAS Corine
158 chemin des bauches
Clôture + portail coulissant
gris anthracite.
tacite

DP 38281 23 10025
MARCHAL Alexandre
65 Chemin de l'Île Dalmas
Installation de panneaux
photovoltaïques.
Favorable

DP 38281 23 10026
MÉRIGUET Chloé
162 Rue du Pailler
Création d'une ouverture
dans un abri existant.
Favorable

DP 38281 23 10027
GIOTTA Michael
366 Chemin des Bauches
Installation d'un appentis sur
terrasse existante.
Favorable

DP 38281 23 10028
MÉRIGUET Chloé
162 Rue du Pailler
Changement des
menuiseries.
Favorable

DP 38281 23 10029
ODDOS Sylvie
65 Chemin du Moulin
Division en vue de
construire.
Favorable

DP 38281 23 10030
GAMACHO Kévin
511 AV SAINT JEAN
Modification des ouvertures
d'un atelier existant.
Favorable

DP 38281 23 10031
**LOPES-CARNEIRO
Fernando**
381 chemin du moulin
Installation de panneaux
photovoltaïques.
Favorable

DP 38281 23 10032
**TERRASSE Anne-
Laurence**
686 avenue Saint Jean
Changement de tuiles.
Favorable

**Vous voulez
construire,
réhabiliter,
restructurer
un bâtiment...**

**Avant tout projet,
venez rencontrer
le nouvel Architecte
Conseiller du CAUE**

04 76 53 82 01
urbanisme@noyarey.fr

DP 38281 23 10033
CLET Joseph
57 Chemin de L'Ollivet
Installation de panneaux
photovoltaïques.
Favorable

DP 38281 23 10034
GARZOTTO Didier
336 Rue Léon Porte
Réalisation d'un appentis sur
terrasse existante.
Favorable

DP 38281 23 10035
Les TIPOps
1229-1231 avenue St Jean
Changement de destination
de la partie affectée au
stockage, en Commerce.
Favorable

DP 38281 23 10036
PAILHES Catherine
17 chemin Blanchard
Remplacement fenêtres et
menuiseries extérieures
et volets bois par volets
roulants en aluminium
blanc.
Favorable

DP 38281 23 10037
ENERGY FRANCE
INSTALLATION

355 Rue Léon Porte
Installation de panneaux
photovoltaïques.
Favorable

DP 38281 23 10038
DAGUET Astrid
79 Rue Léon Porte
Changement des fenêtres
et volets.
Favorable

DP 38281 23 10039
QUIROGA Jean-Manuel
93 chemin du Meney
réalisation d'une dalle et
agrandissement de la
terrasse existante de 10m2.
Favorable

DP 38281 23 10041
MESSINA Florian
61 Chemin de l'Orphelinat
Création d'une clôture.
Défavorable

DP 38281 23 10042
**OLIVEIRA DA SILVA
Sandra**
55 chemin du Diday
Remplacement terrasse en
bois, par dalles en
ciment, des fenêtres et
pose d'une fenêtre de toit.
Favorable

DP 38281 23 10043
CHIFFLET Raphaël
175 Chemin de Chaulnes
Pose d'une fenêtre de toit.
Favorable

DP 38281 23 10044
TRICHET Marc
358 Chemin des Bauches
Isolation par extérieur
Pose de volets roulants
Remplacement et ajout
d'un velux.
Favorable

DP 38281 23 10045
STUTZMANN Isabelle
63 Chemin de l'Orphelinat
Installation d'une coque
polyester.
Favorable

DP 38281 23 10046
COUDRY Sébastien
355 Rue Léon Porte
Création d'une terrasse de
30m2 avec une tonnelle.
Favorable avec
prescriptions

DP 38281 23 10047
SAS SUNCONNECT
395 Rue du Maupas

Installation de panneaux
photovoltaïques.
Favorable

DP 38281 23 10048
FRIER Joseph
61 Chemin Hébert
Appentis ouverts.
Favorable

DP 38281 23 10049
GERMAIN Charlotte
350c Chemin des Bauches
Transformation porte
fenêtre.
Favorable

DP 38281 23 10050
BARNEAUD Franck
57 Chemin de l'Orphelinat
Réalisation d'une clôture
rigide.
Favorable

DP 38281 23 10051
FALQUE Louis
228 Chemin des Bauches
Changement de destination
des combles en pièce
habitable sur 38m².
Favorable

DP 38281 23 10052
FERREIRA Charlène
116 Chemin de Pra-Paris
Construction d'une piscine
enterrée.
Favorable

DP 38281 23 10053
MALLET Stéphanie
156 Chemin de Pra-Paris
Installation d'un carport.
Favorable

DP 38281 23 10054
ROSSI Claude
13 Chemin de Galle
Réfection toiture et ajout de
deux velux.
Favorable

DP 38281 23 10055
REVISO
243 chemin de Pra Paris
Isolation des murs par
l'extérieur, changement des
menuiseries et volets.
Favorable

DP 38281 23 10056
FAURE Jean Claude
7 Ch. du Poyet - les fées
Changement de clôture.
Favorable

DP 38281 23 10057
MESSINA Florian
61 Chemin de l'Orphelinat

Création d'une clôture.
Favorable

DP 38281 23 10058
STUTZMANN Isabelle
63 Chemin de l'Orphelinat
Création d'une clôture.
Favorable

DP 38281 23 10059
TOUR Amandine
65 Chemin de l'Orphelinat
Création d'une clôture.
Favorable

DP 38281 23 10060
NOEL Patrice
489 Rue Fontaine du Merle
Réfection de toiture.
Favorable

DP 38281 23 10061
OUEDRAOGO Florence
6 place Victor Jat
transformation d'un local
commercial en un lieu
d'habitation.
Favorable

DP 38281 23 10062
MALIGNO Nathalie
69 Chemin de l'Orphelinat
Création d'une clôture.
Incomplet

DP 38281 23 10063
GARNIER Nicolas
67 Chemin de l'Orphelinat
Création d'une clôture.
Incomplet

DP 38281 23 10064
Commune de NOYAREY
145 rue de l'église
Restauration extérieure de
l'église de Noyarey :
démolition de la chaufferie,
désamiantage des
couvertures, réfection de la
couverture, reprise de
maçonnerie, réfection des
enduits à la chaux en
soubassement, réparation
des vitraux.
Favorable



PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 38281 23 10005
QUERCIA Roger
395 Rue Léon Porte
Construction d'une maison
individuelle.
Favorable

PC 38281 23 10006
SAMPAIO Marco
366 Chemin du Diday
Extension sur bâtiment
existant et agrandissement
de la partie habitable.
Favorable

PC 38281 23 10007
RIVIER Gaëtanne
Hameau du Poyet
Réhabilitation d'un ancien
corps de ferme en une
maison familiale.
En cours d'instruction



MARIAGES

13 mai 2023
**GOTTI Fabrice &
BERNARD-GUELLE
Ludivine**

3 juin 2023
**VENERA Clément &
MONTANA Margot**

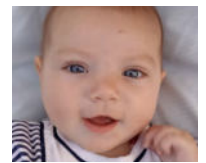
2 juillet 2023
**BELLOTTI Julien,
Franck & BOUTE Marie,
Christine, Thérèse,
Marthe**

9 septembre 2023
**VIDUSSO Carlo & VIEIRA
Mélanie**

9 septembre 2023
**FERRIGNO Anthony,
Diego & BUCCI Alison**



NAISSANCES



2 mai 2023
**Lucie Clémence Oxalis
BLACHE**

23 septembre 2023
**Louisa, Valentina,
Catherine RUDD**



DÉCÈS

10 juin 2023
**GUILBAUD Michel,
Achille**

18 juin 2023
**JANIN René, Claude,
Marie, Louis**

27 juillet 2023
**CAVALLIER épouse
PITTON Yvette,
Marguerite**

2 août 2023
ZEMMOUCHI Belkacem

2 août 2023
**BARTHEZ épouse
SEGUY Jacqueline,
Marcelle, Marie**

6 août 2023
**SALSI épouse GRIFFI
Odette, Suzanne**

10 août 2023
**COMBES Marc, Georges,
Alain**

17 août 2023
**DE FARIA VASCO épouse
NOGUEIRA DA CRUZ
Mária**

25 août 2023
**REY Jeannine, Etienne
épouse SUFFREN**

30 août 2023
ALESSI Pierre



L'application qui
sauve des vies.



L'application SAUV'Life est un dispositif gratuit de mobilisation rapide de citoyens volontaires disponibles dans un rayon de 5 minutes à pied autour du lieu de détresse. Elle indique aux « Citoyens Sauveteurs » les gestes à effectuer sur la victime.
Christian Faudemay, médecin anesthésiste retraité, vous formera gratuitement aux bases nécessaires à la bonne utilisation d'un défibrillateur.
N'hésitez plus ! Sauvez des vies ! Inscrivez-vous à la Mairie de Noyarey au 04 76 53 82 01.

Expression libre des membres de la minorité.

La minorité n'a pas souhaité utiliser cet espace d'expression.

Les numéros d'urgences & numéros utiles



horaires des travaux :

Pour les entreprises, les travaux sont interdits : du lundi au samedi de 20h00 à 7h00, ainsi que le dimanche et les jours fériés.

Pour les particuliers, les travaux sont autorisés : du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche : de 10h00 à 12h00.



MAIRIE
75 rue du Maupas 38360 Noyarey
04 76 53 82 01
accueil@noyarey.fr
www.noyarey.fr

Horaires d'ouverture au public :
lundi : 8h30-13h - 14h-18h30
du mardi au vendredi :
8h30-13h
samedi : 9h - 11h

Élu d'astreinte **04 76 53 92 59**
(uniquement en dehors
des heures d'ouverture de la mairie)

GRENOBLE ALPES METROPOLE
Le Forum, 3 rue Malakoff 38031 Grenoble Cedex
04 76 59 59 59
www.grenoblealpesmetropole.fr

Voirie et gestion des déchets **0 800 500 027**
Déchèterie intercommunale Sassenage / Noyarey
Ouverte du mardi au vendredi
de 12h30 à 18h30,
samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h30

Eau potable **04 76 86 20 70**
En cas d'urgence **04 76 98 24 27**

Eaux usées **0 800 500 048**
En cas d'urgence **04 76 59 58 17**

Fourrière animale **04 76 77 07 00**

SÉCURITÉ - URGENCES

Gendarmerie de Sassenage **04 76 27 42 17**
Police municipale **07 85 69 05 20**
Police secours **17**
Pompiers **18**
SAMU **15**
Numéro d'appel d'urgence **112**
Centre anti-poison **04 72 11 69 11**
Pharmacie de garde **3915**
Secours en montagne **04 76 22 22 22**
Urgence dépannage gaz naturel **0 800 47 33 33**
Urgence dépannage électricité **09 72 67 50 38**

SERVICES PUBLICS

École maternelle La Coccinelle **04 76 53 93 82**
École élémentaire Le Mûrier **04 76 53 95 71**
Cantine **04 76 53 87 10**
Réservation cantine **04 76 53 73 74**
La garderie des P'tits Bouts **04 76 53 90 07**
Les Petits Malins **04 76 53 83 62**
Le service enfance jeunesse **04 76 53 73 74**
CCAS **04 76 53 82 01**
Bibliothèque **04 76 53 91 17**
Transport à la demande SEMITAG **04 38 70 38 70**
Service local de solidarité **04 57 42 50 00**
Permanences juridiques gratuites :
organisées en mairie sur rdv **04 76 53 82 01**

Élus d'astreinte
04 76 53 92 59

Le numéro de téléphone de l'élu d'astreinte est réservé aux situations graves et urgentes, en dehors des heures de fonctionnement des services de la mairie.

SANTÉ

Médecin généraliste
Dr Adrien GAVET **04 76 43 26 65**
Dr Françoise PAUMIER **04 76 43 26 65**

Infirmière
Laurence LAVERRIERE
06 14 01 45 80 - 04 56 85 16 33

Kinésithérapeutes
Kiné St Jean (soins à domicile) **06 71 61 53 87**

Kinésithérapeute - Masseur
Thibault KERBOUA **09 77 52 26 71**

Psychologue
Clarisse MONNET **06 87 02 96 97**
Delphine COMBIER **06 82 17 46 38**

Educateur spécialisé
Yann PICUT **06 27 65 65 49**

EHPAD
Résidence Les Vergers **04 76 86 96 60**

Cabinet dentaire
Dr Marc WOLKOWICZ **04 76 53 92 36**
Urgences dentaires **04 76 000 666**


Pharmacie
04 76 53 91 15
Pharmacie de garde **3915**
CHU Grenoble **04 76 76 75 75**

TAXI-PELLETIER & Services (conventionné)
07 81 05 39 30
Les Ambulances réunies
04 76 75 34 04

SOS médecins **04 38 701 701 (7j/7 et 24h/24)**
SOS vétérinaires **04 76 47 66 66**



Téléchargez l'appli Noyarey

	Assistantes maternelles et/ou familiales	Adresse	Téléphone	Capacité d'accueil
 <p>Liste des assistantes maternelles</p>	AMIER (DADI) FATIMA	411 CHEMIN DES BAUCHES	09.51.16.23.28	4 M
	BARTHOD (VANHOVE) SANDRINE	19 RUE DE LA FONTAINE DU MERLE	09.51.27.60.87	4 M
	BENALI (COLLE) STÉPHANIE	101 RUE DU 19 MARS	06.19.25.66.41	4 M
	BODART (GABET) GÉRALDINE	176 RUE DE L'EYRARD Bâtiment F	04.38.86.47.01	3 M
	BUISSON CHAVOT GUICHARD SANDRINE	257 IMPASSE DES GLAIRONS Les Cottages	04.76.53.85.35	4 M
	BURGIO (GUIMARAIS) NATHALIE	1 IMMEUBLE SAINT JEAN	04.76.43.45.37	2M
	BUSO (ALEO) VÉRONIQUE	429 CHEMIN DU DIDAY	06.89.97.78.15	4 M
	DIANA SABRINA	24 PLACE VICTOR JAT	07.86.71.88.77	2 M
	FILLET ELODIE	30 RUE FRANÇOIS JORQUERA	06.38.93.59.12	4 M
	PAQUET (TOMAZ) RAQUEL	596 CHEMIN DU MOULIN	06.62.87.12.73	4 M
	VIRONE KARINE	483 AVENUE SAINT JEAN MONTÉE 2	06.30.11.15.97	3 M

Type d'agrément : M = Maternel / F = Familial



INFOS NOYAREY - Lettre d'information éditée par la Ville de Noyarey - 75 rue du Maupas 04 76 53 82 01 - noyarey.fr - Dépôt légal : à parution
Directrice de la publication : Nelly Janin Quercia
Mise en page et Photos : Fabrice Grondeau

Conformément à la loi Informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant, auprès de la mairie de Noyarey. Pour vous désinscrire de la lettre INFOS NOYAREY : 04 76 53 82 01

noyarey.fr



Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé en U.E par onlineprinters.fr sur du papier PEFC pour le développement des forêts.



21^e
SALON
DES **VINS**
& DE LA GASTRONOMIE



Organisé par
L'Association Les Charpichons
*Les bénéfices seront reversés
au profit des enfants malades*

SAMEDI 18 NOVEMBRE DE 10H À 20H

Petite restauration le samedi midi avec l'Encamignon

ET DIMANCHE 19 NOVEMBRE DE 10H À 18H

Repas champêtre le dimanche midi (Réservation sur place) : 15€

Salle Poly'sons de Noyarey



Entrée 5€



Verre de dégustation offert

Le comité des fêtes de Noyarey vous présente

Samedi 16 décembre à 17 h
Dimanche 17 décembre à 15 h

CONCERT de NOËL

Avec la participation de
"Choeur lyriquement vôtre" de Noyarey
Petit conservatoire de la danse de Grenoble

Piano : Valery FIODOROV
Violon : Jean-Michel DANET
Clarinette : Clément DEROIN
Cornemuse : Daniel SAULNIER
Percussion : Louis LAVENAS
Cheffe de chœur : Dominique DUMAS

W. MOZART

J. OFFENBACH

G. VERDI

C. FRANCK

et chants traditionnels de Noël

**Salle POLY'SONS
à NOYAREY**

Tarif : 15 € - gratuit moins de 12 ans

Renseignements et réservations :
Annie 06 30 48 82 36 - mail : anniehenry@free.fr

